MINISTÈRE
DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 30 juillet 2025

Relevé de décisions de la réunion organisée au ministère des outre-mer le 30 juillet 2025 et dédiée à l'évolution statutaire de la Guyane entre le ministre d'État, ministre des outre-mer et la délégation des élus de Guyane et du grand conseil coutumier

1) La rencontre a conduit à déterminer un programme de travail qui sera soumis au Président de la République fin août ou début septembre par la délégation guyanaise.

2) Lors du déplacement du ministre d'État, ministre des outre-mer, en Guyane, mi-septembre, il sera organisé une réunion dédiée dans un format à définir.

3) Le document d'orientations de la CTG représente la base des discussions, entre l'État et la délégation guyanaise, relatives à l'évolution institutionnelle de la Guyane.

4) Les participants reconnaissent la singularité de la Guyane et s'engagent ainsi à ne pas chercher à transposer des cadres institutionnels conçus pour d'autres territoires.

5) Les participants conviennent que la discussion institutionnelle a vocation à prendre en compte, d'emblée, les conditions nécessaires à une adoption au Parlement et à une approbation par les électeurs de Guyane des textes résultant de l'accord.

6) Un groupe de travail dédié aux institutions et aux écritures constitutionnelles et organiques est mis en place. L'accord politique en résultant fera l'objet d'un vote du Congrès des élus de Guyane.

7) Les participants affirment la complémentarité de trois formats de travail : la délégation guyanaise, le Congrès des élus de Guyane et la commission spéciale institutionnelle. Le président du Congrès des élus de Guyane proposera, en outre, de compléter la délégation guyanaise en vue de la première réunion thématique afin de bien intégrer la société civile et les forces économiques et sociales.

8) Les participants se fixent pour objectif la tenue de réunions entre l'État et ces trois entités de manière soutenue jusqu'à la fin de l'année 2025.

27, rue Oudinot
75007 PARIS
Tél : 01 53 69 20 00
Mèl : ministere@outre-mer.gouv.fr

9) Sont recensés notamment les thèmes prioritaires suivants en vue de réunions dédiées : les questions foncières ; les ressources naturelles de la Guyane et leur exploitation ; le statut européen du territoire ; la compétitivité économique de la Guyane dans son environnement régional, sa stratégie d'attractivité fiscale et son modèle de protection sociale ; les compétences pour lesquelles il est demandé un transfert ; les institutions de la Guyane et les modes de scrutin ; la représentation des peuples amérindiens et bushinengues dans les institutions de la Guyane ; la trajectoire budgétaire et organisationnelle de la Collectivité territoriale de Guyane.

10) Les participants se fixent comme objectif une consultation des électeurs de Guyane après les élections municipales de 2026.

Manuel VALLS
Ministre d'État, ministre des outre –mer

Gabriel SERVILLE
Président de la Collectivité
Territoriale de Guyane

Sylvio VAN DER PIJL
Président du Grand Conseil Coutumier
De Guyane

Bruno APOUYOU
Vice-Président du Grand
Conseil Coutumier de Guyane

Jean-Paul FEREIRA
Vice-Président de la Collectivité
Territoriale de Guyane

Roger ARON
Vice-Président de la Collective
Territoriale de Guyane

Boris CHONG-SIT
Conseiller Territorial

Georges PATIENT
Sénateur

Michel-Ange JEREMIE
Président Association des Maires
De Guyane